



St MANVIEU
NORREY

La
#11

BACOUETTE

Journal municipal • Février 2026



édito

Dans ce numéro...

Vie municipale
Sur la commune
Entrepreneurs et commerçants
Associations
Compétences Caen-la-Mer
Environnement
Travaux · Urbanisme · Voirie
Finances
Commission Scolaire
Commission Culture
CCAS
Chronique historique
Astuce maison
Agenda
État civil
Informations utiles



St MANVIEU
NORREY

MAIRIE

3 Place Charles de Gaulle
14740 Saint-Manvieu-Norrey

☎ 02 31 80 01 99

✉ mairie@saintmanvieunorrey.fr

🌐 saintmanvieunorrey.fr

📱 mairiesaintmanvieunorrey

ACCUEIL

Lundi de 15h à 18h
Mardi de 9h à 12h
Judi de 15h à 19h
Vendredi de 15h à 18h

URGENCES

Pompiers. 18 ou 112
Gendarmerie. 17
SAMU 14. 15
Violences intra familiales. 114
SOS Enfance maltraitée. 119
SOS Amitié Caen 02 31 44 89 89
Gaz. 0 800 47 33 33
Électricité. 09 72 67 50 14



Chères Manoreyses, chers Manoreys

L'équipe municipale et moi-même tenions à vous souhaiter une magnifique année 2026. Qu'elle vous apporte le bonheur, la santé ainsi que la réalisation de tous vos projets.

Une nouvelle année, c'est l'occasion d'écrire une nouvelle page de nos vies et cette année, vous serez appelés à écrire une nouvelle page de notre si belle commune. Le mandat s'achève et bientôt vous aurez à élire votre maire et la nouvelle équipe municipale pour les six années à venir.

Nous sommes à l'aube d'un temps fort de la vie locale, un moment démocratique de la plus haute importance pour l'avenir de Saint-Manvieu-Norrey, qui se déroulera les 15 et 22 mars 2026.

Dans ce contexte, soucieuse des règles électorales, vous comprendrez que cette année, je n'aborderai pas, dans cet édito, les perspectives tracées pour la nouvelle année 2026 et plus encore pour l'avenir de notre village qui relèvent du temps électoral à venir. En revanche, il est de mon devoir de vous inciter, quelles que soient vos convictions, à participer à la vie de la cité à travers le choix démocratique que vous aurez à faire pour votre avenir et celui de votre famille à Saint-Manvieu-Norrey.

En ce démarrage de 2026, permettez-moi de vous rappeler ces mots de Victor Hugo qui se prêtent si bien à une campagne électorale : « Rien de tel que le rêve pour engendrer l'avenir ».

Léonie Angot-Hastain, Maire

VIE MUNICIPALE

Jean-Baptiste Morin a présenté sa démission au dernier conseil municipal. Nous le remercions vivement pour tout le travail accompli pendant ce mandat à nos côtés. Pour tout renseignement concernant l'urbanisme, prendre rendez-vous à l'accueil. Mme le Maire vous recevra si vous le souhaitez.

Christine Lepage a accepté de remplacer M. Morin au CCAS et en commission appels d'offres.

NAISSANCES

Haillie SURILLET 6 juin 2025
Isaac GORET 25 juin 2025
Noah MANTELET 8 juillet 2025
Jade FANUEL 10 juillet 2025
Jules KEYSERS 19 juillet 2025
Iris PENANHOAT DENIS 23 juillet 2025
Anna ZANUTTINI 12 août 2025
Camille LEMASSON 31 août 2025
Camélia CORDE 17 septembre 2025
Sacha GEORGET 24 septembre 2025
Mia MÄDER 8 octobre 2025
Charles FRILAY 31 octobre 2025
Camille LEFETÉY 25 novembre 2025
Alessio HUET 19 novembre 2025
Céleste MORGAN 12 décembre 2025

LES AGENTS COMMUNAUX

SERVICE ADMINISTRATIF



CATHERINE HAINE
Directrice Générale des Services



ORLENE GUILLOUET
Gestionnaire Comptable



FANNY PICARD
Agent d'accueil Services à la population



JONATHAN GAIS
Responsable Service Espace Public Numérique

SERVICE TECHNIQUE



PHILIPPE MADELAINE
Agent de surveillance de la voirie publique



FANNY LUCIEN
Agent polyvalent Propreté des bâtiments communaux



OLYAN LOUISE
Agent polyvalent Propreté des bâtiments communaux



FREDERIC FIANT
Agent technique Bâtiments communaux



STEPHANE LEMOINE
Responsable Espaces verts C/ Caen la mer



GUY JEANNE
Agent Espaces verts C/ Caen la mer



BRUNO DUPUIS
Agent Espaces verts C/ Caen la mer

SERVICE ENFANCE - JEUNESSE



SANDRA BAYEUX
Responsable Enfance et Jeunesse



STEPHANIE FOURRE
Agent participative



VIRGINIE BOURGES
Agent participative



NATHALIE CHAMARET
Agent participative



NATHALIE HUET
Agent participative



NICOLE HEBERT
Chargée de l'étude surveillance



ANGELOUQUE LESBOULANGER
Agent participative Transport scolaire



LUCIE BARANG
Agent participative Transport scolaire



SABRINA BERTHOUT
ATSEM



AUROLE LENEY
ATSEM



MONIQUE LELEVRE
ATSEM



ADELE AUDE POUTIER
ATSEM



AUROLE DEMY
Agent participative

DÉCÈS

Colette GEORGES née SECRETANT 27 juin 2025
Jacky GOSSELIN 2 septembre 2025
Laurence LESEIGNEUR née LEROY 3 novembre 2025
Alain MARIE 14 novembre 2025
Nicole VIVARIÉ 16 novembre 2025
Natacha BRIAND née DUMONT 20 novembre 2025
Bernard LERÉVÉREND 2 décembre 2025



ACTUALITÉS

Abonnez vous !

La page Facebook de la Mairie vous informe au fil des jours !

État civil



FONCTIONNEMENT DU TIERS LIEU LE TRAIT D'UNION

Nous avons inauguré le tiers lieu le 15 novembre 2024.

De nombreuses activités s'y déroulent :

- Des cours d'informatique avec **Jordane Gras**
- Des ateliers ont déjà été proposés par les habitants : conversation anglaise, couture, yoga du rire, jeux de société, confection de bijoux, etc.
- Des cours de calligraphie seront bientôt proposés.

Une photocopieuse est à disposition. Les cartes sont à acheter à l'accueil de la mairie.

Des espaces sont à disposition si vous souhaitez un lieu pour travailler en toute tranquillité avec une connexion internet haut débit.

La labellisation E.V.S. (Établissement de vie sociale) nous permettra d'obtenir des financements de la CAF pour faire fonctionner cet endroit.

Pour toute information ou réservation contactez :

✉ tierslieu@saintmanvieu.fr
ou consultez le site de la mairie
www.saintmanvieu-norrey.fr



RELAIS PETITE ENFANCE L'OASIS

Un changement de lieu du bureau pour répondre à la qualité de l'accueil des familles, des professionnels et des très jeunes enfants.

Depuis février 2025, le bureau du Relais Petite Enfance l'Oasis se situe au 6 bis rue de l'Oratoire à Saint-Manvieu-Norrey. Situé en rez-de-chaussée, il facilite la venue des personnes que sont les femmes enceintes, les personnes à mobilité réduite ou venant avec une poussette. Ce lieu dispose également d'une salle permettant des accueils collectifs adaptés aux tout-petits et aux adultes qui les accompagnent. Dans une volonté de service de proximité, le Relais Petite Enfance l'Oasis bénéficie donc de trois lieux : à Cairon (utilisation de la salle Tournesols), à Thaon (une salle dédiée au Relais), à Saint-Manvieu-Norrey (un bureau avec une salle dédiée au Relais).

Ainsi, la responsable du Relais petite enfance, **Mme Lucie EKOMI ROY**, propose, à la fois, une information et un accompagnement individuel et/ou collectif selon les besoins des parents ou futurs-parents en recherche d'un mode d'accueil, des parents-employeurs, des assistants et assistantes maternelles, des candidats et candidates à l'agrément, des salariés de l'accueil à domicile et des enfants des communes de Cairon, Le Fresne-Camilly, Rosel, Rots, Saint-Manvieu-Norrey et Thaon.

Tout au long de l'année, différentes propositions permettent aux tout-petits de varier les découvertes et explorations : lors de spectacles, sorties botaniques, lectures individualisées à la bibliothèque, ou encore venues d'un musicien. L'enfant profite à son rythme avec le plus grand des plaisirs auprès de son assistant ou assistante maternelle, de son ou ses parents ou parfois tous ensemble.

En 2025, l'année a débuté par une résidence d'artistes dans le cadre d'un projet BABIL (financé par la DRAC Normandie et la CAF Calvados). Ainsi, des assistantes maternelles et des enfants ont pu participer à des temps de création artistique de la compagnie marseillaise « SKAPPA ! & associés ».

Les artistes reviendront en mars prochain pour présenter leur spectacle « Des équilibres », au Théâtre du champ exquis de Blainville-sur-Orne, fruit de ce travail collaboratif en faveur de l'éveil culturel et artistique des très jeunes enfants.

Pour les professionnels de la petite enfance (assistants maternels, salariés de l'accueil au domicile des parents), l'année a été marquée par deux grands événements :

- les 20 ans des RPE l'Escale et l'Oasis, où des professionnels en activité ou retraités ont pu se retrouver et évoquer les évolutions du métier avant de profiter d'un concert du groupe « les Killeuses ».
- la 2^e édition de la journée pédagogique des assistants maternels du vendredi 21 novembre 2025 organisée par les 6 Relais Petite Enfance gérés par Familles Rurales offrant la possibilité aux assistants et assistantes maternelles d'avoir ce temps de travail en-dehors de la présence des enfants pour approfondir la réflexion et soutenir les pratiques.

Enfin, en clôture de cette année riche en événements, il y a eu la venue de **François Lemonnier** pour son spectacle « Les pieds dans l'eau, la tête au soleil » où les enfants de 0-3ans, les parents et les assistants maternels ont pu passer ensemble un moment agréable.

En 2026, une nouvelle proposition sera mise en place le mercredi matin (sur demande). Ainsi, la responsable du Relais Petite Enfance se rendra disponible pour un accueil individualisé de l'enfant (0-3 ans) avec son ou ses parents, avec son assistant maternel au sein de l'une des deux salles du Relais (Thaon ou Saint-Manvieu-Norrey). Cet accueil sera l'occasion pour l'enfant de jouer dans le respect de son besoin d'individualité. Pour les adultes, il permettra d'évoquer des questionnements, des observations, d'échanger sur des besoins.

Madame **Lucie EKOMI ROY** est à votre écoute et peut vous recevoir en rendez-vous au bureau :

✉ rpe.oasis@famillesrurales.org – ☎ 07 81 19 07 36

N'hésitez pas à demander le journal du Relais ou à le consulter sur le site de la mairie.

TÉLÉTHON 2025

14 576 €... c'est le montant collecté cette année par l'équipe d'animation du Téléthon.

Un grand bravo aux bénévoles, un grand merci aux nombreux donateurs, une grande reconnaissance à nos nombreux partenaires. Une mention spéciale aux élèves des écoles élémentaires de Saint-Manvieu-Norrey, Cheux et Carpiquet ainsi qu'à leurs enseignants pour leur attachement à cette cause depuis des années.

Cette somme a été intégralement reversée à l'Association Française contre les Myopathies. Rendez-vous en 2026 pour la 35^e édition sur le territoire de notre commune.

L'équipe de bénévoles du Téléthon



ATELIER DÉCORATIONS DE NOËL

Depuis 2022, l'équipe municipale a pris la décision de ne plus mettre de décorations de Noël lumineuses dans la commune.

C'est la crise de l'énergie qui a conduit à ce choix. Si nous avons maintenu cette mesure en 2025, c'est parce que la commune a subi une augmentation de 30 % de ces tarifs d'électricité. La baisse de 40 % que **M. Declomesnil** a négociée en 2025 ne s'appliquera qu'en 2026.

Par ailleurs, notre agent communal n'est pas habilité à monter dans une nacelle pour poser des décorations. Dans le secteur Ouest, les agents de Caen-la-Mer ne sont pas autorisés à s'en occuper. Ceci est un héritage de l'historique des communes.

La communauté de commune entre Thue-et-Mue n'avait pas cette compétence, donc nous ne pouvons pas en bénéficier avec Caen-la-Mer pour l'instant.

Nous avons fait le choix de décorer les lieux de passage comme la mairie ou la salle espace rencontre, d'acheter des sapins à l'APE pour orner nos salles et monuments et nous avons lancé un atelier participatif pour fabriquer des décorations de Noël.

Samedi 29 novembre après-midi, une vingtaine de personnes était présentes à l'atelier et ont ainsi pu donner libre cours à leur créativité pour notre plus grand plaisir.

Ces personnes ont été accueillies par **Catherine et David** dans un lieu où étaient déjà préparés des éléments en bois de récupération. Certains étaient partiellement peints et/ou décorés avec des traits de visages par une artiste de la commune, **Catherine Lefèvre**, pour donner quelques points communs.

Des pochoirs, des couleurs et des pinceaux étaient à disposition ainsi que des conseils avisés de l'artiste.

Ensuite, ces constructions ont été judicieusement assemblées et installées à divers endroits de la commune apportant couleurs et gaieté pour les fêtes. Des sapins, construits sur le même principe, ont complété celles-ci.

Certaines autres ont été placées d'une façon humoristique, rue Bouliesse, pour rappeler les consignes de sécurité pour tous de limitation de la vitesse à 30 km/h.

D'autres encore ont pris place sous le porche de l'église de Norrey profitant de l'effet de l'éclairage du soir pour scintiller davantage.

Merci à tous ceux qui ont pris part à cet atelier participatif qui crée du lien entre les habitants sous une forme ludique et créative.



PROPOSITION D'ATELIERS DE CALLIGRAPHIE

Mme Pégeault, qui a animé ceux des Journées Européennes du Patrimoine à l'église de Norrey le dimanche 21 septembre 2025, propose une initiation à la calligraphie latine.

« Je vous propose des cours de 2 heures le vendredi ou le samedi matin. Un premier test, durant lequel je vous fournirai le matériel nécessaire, vous permettra de me dire si vous souhaitez continuer ou non. Je pratique la calligraphie et l'enluminure depuis 15 ans. »

Minimum 5 et maximum 10 personnes par cours.

Tarif : 5 euros par cours.

Contact :

✉ clecerf@saintmanvieuorrey.fr

✉ mlandron@saintmanvieuorrey.fr



BILAN DU DISPOSITIF DE PARTICIPATION CITOYENNE

Le 10 février nous avons organisé une réunion avec la gendarmerie pour faire le bilan du dispositif participation citoyenne.

Pour rappel le dispositif vise à :

- Développer auprès des habitants d'un quartier ou d'une commune, une culture de la prévention de la délinquance ;
- Favoriser le rapprochement entre les forces de sécurité de l'État, les élus locaux et la population ;
- Améliorer l'efficacité des interventions et l'élucidation des infractions.

Quel est le rôle des citoyens ?

Les citoyens référents sont choisis sur la base du volontariat. Ils reçoivent une information spécifique dispensée par les gendarmes ou les policiers de leur secteur, afin de les sensibiliser aux actes élémentaires de prévention, aux comportements à adopter en cas d'évènement suspect et aux réflexes à développer lorsqu'ils sont témoins d'un fait ou d'une situation anormale.

Les citoyens référents n'effectuent pas de rondes ou de patrouilles dans leur quartier ou leur commune. En revanche, ils sont invités à relayer rapidement auprès des forces de l'ordre et du maire les faits ou événements qui ont retenu leur attention. S'ils sont témoins d'un crime ou d'un délit, ils doivent le signaler par un appel au « 17 » pour qu'une patrouille de police ou de gendarmerie se déplace sans délai sur les lieux.

Pour tout autre signalement, nous avons un groupe WhatsApp en lien avec la gendarmerie.

Le **Lieutenant Lambert** a tenu aussi à faire le point sur la délinquance dans la commune. Nous n'avons eu que 4 cambriolages en 2025 contre 8 en 2024. Les faits les plus récurrents touchent le vol à la portière de véhicules stationnés sur les trottoirs et notamment le vol d'outils d'artisans dans les utilitaires.

Voici quelques conseils de prudence qu'il nous a transmis :

- Fermez les portes à clé
- Stationnez vos véhicules dans vos propriétés
- Signalez le démarchage abusif
- Ne donnez pas vos cartes bancaires à des coursiers (nouveau type d'arnaque)
- Contactez la gendarmerie ou des voisins en qui vous avez confiance pour assurer la surveillance de votre propriété pendant vos vacances
- Ne divulguez pas vos périodes de congés sur les réseaux sociaux

Pourquoi y a-t-il un camp de gens du voyage à côté de la gare ?

Les gens du voyage sont installés à côté de la gare sur le territoire de Thue et Mue. La municipalité de Thue et Mue n'a pas le pouvoir de les faire partir car elle ne remplit pas ses obligations en matière d'accueil des citoyens français itinérants. La loi du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et l'habitat des gens du voyage renforce les obligations d'élaboration et de mise en œuvre d'un dispositif d'accueil départemental pour les gens du voyage.

La loi précitée prévoit, dans un premier temps, l'élaboration et l'approbation, conjointement par le préfet et le président du conseil départemental, d'un schéma d'accueil des gens du voyage, dans chaque département, et l'obligation pour les communes (de plus de 5 000 habitants) de réaliser les aires d'accueil prévues par ce schéma. La réalisation ou la réhabilitation des aires d'accueil conditionne la mise en œuvre des pouvoirs de police du maire.

Une aire d'accueil est à l'étude à côté de Sanders et c'est Caen la mer qui la financera car c'est la communauté urbaine qui a la compétence pour gérer cela. Elle devrait voir le jour en début de mandat prochain et permettra d'accueillir en priorité les voyageurs qui ont des chevaux.

Cet espace est dédié aux entreprises et aux commerces de notre commune.

Si vous souhaitez participer au prochain numéro, contactez : ✉ c.lecerf@saintmanvieurorrey.fr ou ☎ 06 64 77 06 91.



TP PAYSAGES

Diplômé depuis plus de 20 ans dans le domaine de l'aménagement et l'entretien des espaces verts, passionné de jardin et du respect de la nature, j'interviens sur des travaux d'entretien des jardins dans un secteur de 30 km autour de Saint-Manvieu-Norrey.

Mes activités sont :

- Taille de haies et arbustes
- Taille de fruitiers
- Tonte

- Débroussaillage de tous types de surfaces
- Remise en état
- Rognage de souches
- Entretien de massifs

Je propose des contrats d'entretiens annuels ou ponctuels selon les besoins.

Je suis agréé Services à la personne, ce qui permet de profiter d'une réduction/crédit d'impôt à hauteur de 50 % de la facture.

Teddy Plekan

☎ 06 98 60 25 05

Cet espace est dédié aux associations de la commune pour présenter leurs activités et leur actualité.

N'hésitez pas à nous contacter pour le prochain journal : ✉ c.lecerf@saintmanvieurorrey.fr ou ☎ 06 64 77 06 91.



LIRE ET FAIRE LIRE

À Saint-Manvieu-Norrey, 7 personnes bénévoles font partie de l'antenne départementale de cette grande association nationale.

Nous nous rendons une fois par semaine dans les deux écoles pour proposer des lectures-plaisir aux élèves de Grande Section, Cours Préparatoires et Cours Élémentaire 1^{re} année. La période commence du 3 novembre jusqu'aux vacances de printemps : le 20 mars cette année. Les séances durent de 30 à 45 minutes avec de petits groupes de 5 à 6 élèves et ont lieu sur le temps périscolaire du déjeuner.

Les lectrices bénévoles sur la commune cette année sont :

Catherine Bachet-Vollborth, Chantal Baudoin, Christiane Dubus, Maryvonne Guettier-Leneveu, Patricia Labrousse, Marie Landron et Jocelyne Viel. Nous pouvons intervenir aussi sur d'autres sites sur invitation de l'association : salon du livre Epoque à Caen, etc.

Cette structure existe depuis de nombreuses années. L'association nationale vient de fêter ses 25 ans. Nous avons eu la bonne surprise, cette année, d'obtenir le label national *Ma commune aime Lire et Faire Lire*.

Celui-ci, décerné pour une durée de 4 ans, nous a été remis lors d'une cérémonie officielle et de formation à l'occasion de l'Assemblée Générale de l'association nationale à la Bibliothèque Nationale De France à Paris le 17 novembre dernier.

L'objectif est de développer le goût de la lecture auprès de différents publics, dans diverses structures, avec des lecteurs bénévoles âgés de plus de cinquante ans, cela pour favoriser le lien intergénérationnel.

Nous savons combien la maîtrise de cet outil qu'est la lecture est important à bien des égards, notamment dans la réussite scolaire et pour la vie entière : elle permet de se débrouiller de façon autonome, de communiquer, de chercher et/ou de produire des informations, d'accéder à des univers créés et imaginés par d'autres personnes, de se distraire, d'acquérir du vocabulaire nécessaire, entre autres, pour pouvoir partager et/ou exprimer ses émotions sans quoi, parfois, cela est très difficile et peut aboutir à des problèmes de comportements et/ou à l'expression de la violence.

Nous conseillons aux parents et proches des enfants de lire régulièrement et pendant plusieurs années des histoires adaptées à leurs âges.

Les actions en faveur de la lecture menées ou soutenues par la commission culture sont les suivantes :

- Intervention de bénévoles sur les temps périscolaires
- Mise à disposition de livres au Trait-d'union et dans les boîtes à livres
- Organisation de cafés lecture
- Rencontre avec des auteurs
- Présentation de livres lors des journées du patrimoine
- Participation au Printemps des poètes
- Relais des activités proposées par le réseau de lecture publique de Caen-la-Mer

Contact :

✉ m.landron@saintmanvieurorrey.fr

☎ 06 71 23 02 73

CDECV

Après plusieurs années de discussion, l'entreprise Sanders va relever les deux dernières cheminées susceptibles de provoquer les nuisances olfactives ressenties notamment par les habitants du secteur de Norrey. L'entreprise s'est engagée à ce que ce rehaussement soit réalisé pour la fin juin 2026. Une étude de dispersion a été réalisée laissant envisager que la solution de rehaussement sera efficace. Nous resterons attentifs en espérant pouvoir constater la fin des nuisances dès l'installation réalisée.

Contact : ✉ cdecv.smn@gmail.com



COLLECTIF BIO DE LA MUE

Le Collectif Bio de la Mue est une association inspirée du concept de l'AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne). Depuis juin 2009, il permet aux adhérents d'acheter des produits biologiques directement à des producteurs locaux.

Il n'y a aucun engagement de durée ou de montant de commande minimum. Les membres passent leurs commandes en

ligne sur le site internet de l'association. Les commandes sont prises d'un mois pour l'autre. **Les livraisons sont assurées le jeudi de 18 h à 19 h, dans la salle de la Londe, à Saint-Manvieu.** Ce sont les adhérents qui assurent, à tour de rôle, la distribution des produits aux autres membres. Tout en soutenant les producteurs locaux, le Collectif permet ainsi de consommer des produits de saison de qualité à des prix équitables : légumes, fromage, pain, pâtes, farine, oeufs, pommes, miel, porc, veau,



agneau, volailles, biscuits, produits cidricoles. Nouveauté cette année : **Amélie Neuvic**, dite **Tata Bocal**, conserverie artisanale basée à côté de Falaise, fournit le Collectif en délicieuses conserves de fruits (confitures, compotes), légumes (lentilles, tomates, haricots, soupes, gaspacho, ratatouille...), condiments (ketchup, poivronnade...), sans oublier ses succulentes préparations de pickles et tartines pour l'apéro !

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement :

✉ contact@lebiodelamue.fr
 🌐 <https://lebiodelamue.fr>

STAGE JEUNES AÏKIDOJO DE THUE-ET-MUE

Le samedi 17 janvier s'est tenu un stage d'aïkido à destination des jeunes de la région. Ce fut une belle rencontre, tant pour les jeunes pratiquants que pour les entraîneurs venus de différents clubs.

Une quarantaine de jeunes samourais ont pu s'amuser tout en apprenant et en progressant. L'Aïkidojo de Thue-et-Mue est un club engagé dans le développement d'une pratique jeune et inclusive.

Retrouvez-nous les lundis et jeudis au dojo de Saint-Manvieu-Norrey :

- 17 h 30 pour les enfants
- 18 h 30 pour les adultes



ASSOCIATION PAROLE BÉGAÏEMENT

Une à deux fois par mois, au Tiers-lieu, sont organisés des ateliers Yoga du rire. Ils sont animés par Jérôme Tchernobaëff le samedi matin et sont accessibles dès 12 ans.

Le rire a de nombreux bienfaits :

- Sur le tonus du corps et la santé
- Le moral et les effets négatifs du stress
- Les relations avec les autres
- L'harmonie et la confiance en soi
- Votre productivité

Ces séances en groupe sont **gratuites**, elles proposent des techniques de respiration, de stimulation de rire et sont associées à des exercices de rire spécifiques. Chaque séance s'achève par un moment de détente et de convivialité.

Guillaume LEPLÉ
 ✉ guillaumeleple@gmail.com



AMSL

Dans notre commune le sport occupe une place importante dans la vie quotidienne.

Grâce à l'engagement des bénévoles et l'aide de la municipalité, l'AMSL offre une diversité d'activités (gym douce et tonic, danse de salon et en ligne, rollers, badminton, qi quong, yoga, zumba, randonnée et atelier chant). Chacun peut trouver une discipline correspondant à ses envies.

Depuis trois ans, l'association prend également en charge la foire aux greniers qui a attiré de nombreux visiteurs le 14 septembre 2025. Exposants et chineurs se sont retrouvés dans une ambiance conviviale tout au long de la journée où les stands proposaient une variété d'objets permettant à chacun de faire de bonnes affaires.

Au-delà de la pratique sportive, l'association est un lieu de rencontre et de partage, favorisant le lien social.

Cette saison l'AMSL a de nouveau enregistré une augmentation de ses effectifs avec plus de 400 adhérents. Nous regrettons un manque de présence lors de l'assemblée générale compte-tenu du nombre d'inscrits.

Quelques dates sont déjà à retenir :

- La soirée annuelle de l'AMSL aura lieu le **samedi 2 mai** à la salle de la Londe avec l'orchestre « Cocktail passion ».
- Le concert de restitution de l'atelier chant se tiendra à la salle espace rencontre le

vendredi 26 juin 2026.

- La foire aux greniers se déroulera le **dimanche 13 septembre 2026** sur le secteur de Norrey..

Le bureau de l'AMSL présente ses meilleurs voeux pour 2026, remercie l'ensemble des bénévoles et se réjouit du succès de l'association qui participe au dynamisme de la commune.

Yvette MARESQ
et les membres de l'association



COMITÉ DE JUMELAGE

Notre commune est jumelée avec une commune bavaroise, Unterpleichfeld. Elle est située dans la région de Würzburg. **Notre échange cette année ne se fera pas à l'Ascension mais début juin.** Si vous souhaitez accueillir des Allemands, contactez notre Présidente, **Hélène Lesculier**. Et ainsi vous pourrez venir découvrir la Franconie avec nous l'an prochain.

Würzburg se présente comme une ville baroque à l'atmosphère méditerranéenne et à la convivialité typiquement franconienne. Son image est façonnée par des chefs-d'œuvre architecturaux

de différentes époques. Visibles de loin, les deux tours de la cathédrale Saint-Kilian, quatrième plus grand édifice religieux roman d'Allemagne, montrent le chemin de la ville. La forteresse de Marienberg et la Résidence, inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO avec les jardins de la Cour et la place de la Résidence, sont d'autres emblèmes connus de Würzburg, tout comme le Vieux pont sur le Main, long de 180 mètres et orné d'imposantes figures sacrées. La situation de la ville, implantée sur les deux rives du Main et nichée au cœur d'idylliques vignobles, est une autre de ses caractéristiques.





HASTINGS FOOTBALL CLUB

Mercredi 17 décembre 2025, le Hastings FC RCSMN a eu le plaisir d'organiser le Noël du club sur les infrastructures de Saint-Manvieu Norrey, réunissant l'ensemble des licenciés de l'école de foot (U6 à U11).

Au programme de cette belle journée :

- Un tournoi de futsal pour toutes les catégories
- Un goûter festif et convivial
- La visite surprise de "L'Hastigre" et d'un certain monsieur à la barbe blanche

Grâce au soutien de notre partenaire (Fouet Location), le Père Noël n'est pas venu les mains vides : nos jeunes licenciés ont reçu un **cadeau souvenir du club** : un stylo et un magnét aux couleurs du Hastings accompagnés de bonbons.

Un immense merci à nos éducateurs et bénévoles, dont l'investissement a permis d'offrir un moment magique et inoubliable à nos jeunes joueurs.

LE CLUB FRANCHIT LA BARRE DES 290 LICENCIÉS

Le Hastings FC RCSMN poursuit son développement et confirme son attractivité. Pour la saison 2025/2026, le club a franchi le cap des 290 licenciés, contre 220 lors de la saison 2024/2025, soit une progression significative d'année en année. Cette évolution encourageante est le fruit du travail et de l'engagement de l'ensemble des membres du club : dirigeants, éducateurs, bénévoles et joueurs. Une dynamique positive qui témoigne de la vitalité du Hastings FC RCSMN et de la qualité du projet sportif et associatif mis en place.

BONNE ANNÉE 2026 !

L'ensemble du club de l'Hastings FC RCSMN vous souhaite une bonne année 2026 à toutes et tous, remplie de bonheur, de réussite sportive et personnelle !



MONTÉE DES U18 EN DÉPARTEMENTAL 1

Le Hastings FC RCSMN peut se réjouir de la montée de son équipe U18 en Départemental 1 à l'issue de la saison. Cette accession vient récompenser le sérieux et l'investissement des joueurs tout au long de l'année, ainsi que le travail de l'encadrement. Cette montée en D1 illustre la bonne dynamique du club et la qualité du travail réalisé auprès des jeunes, en cohérence avec le projet de formation du Hastings FC RCSMN.

UNE PROGRESSION ENCOURAGEANTE DU FOOTBALL FÉMININ

Le Hastings FC RCSMN enregistre une augmentation du nombre de licenciées féminines, passant de 5 à 12 joueuses cette saison. Cette évolution confirme le développement du football féminin au sein du club et l'intérêt croissant pour cette pratique. Le club poursuit par ailleurs son recrutement et reste ouvert à l'accueil de nouvelles joueuses souhaitant rejoindre le projet.

Samuel BELLENGER
Hastings FC RCSMN

Ensemble, faisons grandir le club.





LES PIERRES MANOREYSES

JOURNÉES EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE 20 ET 21 SEPTEMBRE

L'association Les Pierres manoreyses, qui œuvre à mettre en valeur et à faire vivre le Patrimoine classé de la commune depuis plusieurs années, a participé à cet événement européen. Elle propose des animations gratuites, variées et de qualité.

Cette année, elles ont été particulièrement riches. En effet, le samedi 20, nous avons accueilli l'artiste **Ellande Jaureguiberry** venu inaugurer deux oeuvres offertes par Caen-la-Mer dans le cadre des manifestations du Millénaire de Caen. Elles sont installées sous le porche de l'église de Norrey, appelée aussi « Notre Dame des Labours » et font partie du parcours des oeuvres signalé par l'Office de Tourisme de Caen-la-Mer.

Nous étions accueillis, en musique, par la violoniste **Janine Ducastelle**.

Ensuite, nous avons assisté à un concert de chants de marins, classés au Patrimoine, par la chorale de Cheux « De Si De La » dirigée par la cheffe de chœur **Madame Fiéffé**.



La traditionnelle messe du samedi soir a été célébrée dans ce lieu à la suite de laquelle la statue d'une Vierge en pierre sculptée offerte par **Madame Alaix**, a été bénie en sa présence. L'oeuvre est installée dans la chapelle dédiée.

Un pot de l'amitié a été partagé.

Le lendemain, le dimanche 21 après-midi, deux ateliers de calligraphie ont été proposés par **Madame Pégeault**, artiste de Moulins.

Les jeunes de l'association Les Veilleurs du Patrimoine ont organisé des jeux.

Parallèlement, des visites libres avec documents étaient proposées à l'église et à la chapelle seigneuriale située rue de l'église sur le secteur de Saint-Marvieu.

CONCERT DE DEUX CHORALES

Nous avons accueilli vendredi 3 octobre au soir, à l'église Notre Dame des Labours de Norrey, avec beaucoup de joie, la chorale de l'Atelier Vocal de Tourville-sur-Odon dirigée par **Didier Horry** ancien chef de chœur de l'Orchestre Universitaire de Caen. Elle était accompagnée par les jeunes chanteurs allemands de leur jumelage. Le programme « Atout C(h)oeurs » était donc composé d'une subtile alternance de chants classiques et plus contemporains en deux langues. Madame la Maire, **Léonie Angot-Hastain**, a assuré une co-translation, ce qui a permis une plus grande convivialité encore. L'accord était parfait et ce moment vraiment chaleureux !

Contact :

✉ m.landron@saintmanvieunorrey.fr
☎ 06 71 23 02 73





TRAVAUX DE VOIRIE

Réalisés en 2025 pour un montant d'environ 110 000 € :

- Rue de l'église : 51 500 €
- Rue centrale : 52 500 €
- Cheminement rue du Pommar : 2 150 €
- Purges : 3 175 €

Programmés en 2026 pour un montant de 222 490 € :

- Rue de l'église avec aménagement d'un trottoir le long du mur du cimetière : 80 000 €
- Enfouissement des réseaux rue du Haut de Marcelet : 113 250 €, en partenariat avec le SDEC Énergie
- Création d'un trottoir rue de Bouliesses le long du Rouittoir et aménagement du rétrécissement en face la ferme : 19 240 €
- Réfection du réseau d'adduction d'eau potable rue Centrale
- En travaux de proximité, il est prévu des purges rue des Cruttes, rue des Moulineaux et route de Verson : 10 000 €.
- Programmée en 2027 : Réfection du parking rue des Mésanges

charge de l'entretien de ces chemins réaménagés. Si l'on constate qu'une portion est abîmée, les services de la CU les entretiendront.

Pour rappel : Afin de préserver les terres agricoles, Caen-la-Mer a utilisé la technique du liant hydraulique routier. Le principe est de conserver les matériaux des chemins existants en place et réaliser un traitement du sol en apportant un liant. La nature de ce dernier est définie en fonction d'études de sols avant d'être malaxé puis compacté. Pour terminer, un enduit est réalisé sur le chemin afin d'obtenir une couche d'étanchéité nécessaire pour garantir la prise du support. Ce procédé permet d'éviter l'évacuation de matériaux et limite fortement les apports. Alliant sécurité pour les cyclistes et les piétons à la résistance pour le passage d'engins agricoles, l'aménagement de ce type de dispositifs offre plusieurs avantages tels que le respect du foncier agricole et le maintien d'une identité paysagère rurale.

TRAVAUX DE VOIRIE DE LA COMPÉTENCE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

En 2025, nous avons obtenu la réfection de la départementale qui relie Saint-Manvieu à Norrey et la réfection de la bande roulante de la rue de la Bouille.

Les conseillers départementaux **Myriam Letellier** et **Philippe Laurent** nous ont demandé nos souhaits en matière de voirie pour les années futures. Voici ce que nous leur avons demandé :

- Réfection des départementales qui mènent à la rue Bouliesses et à la rue des 3 Hameaux.
- Requalification de la route départementale qui mène à Rots (D1471 liaison de la D9 vers la D170).
- Requalification de la route départementale (D170) qui va de Rots à Saint-Manvieu et mène dans la rue du Perron. Les virages sont dangereux.
- Construction d'un rond-point à la sortie de la rue de la Bouille et de la Départementale 9 pour faciliter le trafic des engins agricoles et des camions par la rue du Colonel Baker et la rue de la Bouille.
- Repasser la vitesse à 70 sur la portion de la D9 qui est à 90 (demande des habitants).
- Changement des panneaux abîmés.
- Campagne d'élagage le long de nos départementales.

Nous attendons maintenant leur retour.



PISTES CYCLABLES

Courant 2026, la première phase des travaux de la piste cyclable qui reliera Cheux à Carpiquet va commencer de Cheux jusqu'au rond-point de Lidl. Une réunion de concertation avec les riverains a été organisée le 10 février avec Caen-la-Mer. Les plans ont été présentés en réunion publique. Ils sont consultables en mairie sur demande.

- Chemin entre Norrey et Saint-Manvieu : Caen-la-Mer a lancé une phase d'essais pour désherber électriquement les chemins au LHR, Liant Hydraulique Routier, technique innovante distribuée par l'entreprise Zasso. Par ailleurs, c'est la Communauté Urbaine qui se



PLU-IHM : PLAN LOCAL D'URBANISME

Jeudi 10 juillet 2025, après plus de cinq années de réflexion, de concertation et de travail collectif, les conseillers communautaires de la Communauté urbaine Caen-la-Mer ont adopté une première version du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat Mobilités (PLUI-HM). Il traduit les objectifs fixés par les élus du conseil communautaire dans la délibération du 23 mai 2019 prescrivant l'élaboration du PLUI-HM, en tenant compte des enjeux identifiés dans le diagnostic territorial et l'état initial de l'environnement. Le PLUI-HM définit un cadre commun pour l'aménagement du territoire à l'horizon 2040.

Ce document stratégique et réglementaire d'urbanisme s'appliquera à partir de 2027 aux 48 communes de la communauté urbaine. Il fixe les grandes orientations en matière d'aménagement du territoire, de développement durable, d'économie, d'agriculture, d'environnement et de démographie, d'urbanisme et de mobilité. Deux volets spécifiques viendront en complément, portant respectivement sur l'« Habitat » et la « Mobilité ».

Un document a été construit avec les élus et les habitants. Ce document est le fruit d'un travail collectif, mené avec les élus de chaque commune, les habitants et de nombreux partenaires locaux. Il a été alimenté par les nombreux ateliers et réunions publiques, en tenant compte des enjeux propres à chaque commune. Il sera soumis à enquête publique courant 2026. Vous pourrez ainsi consulter le projet qui concerne la commune et donner votre avis.

Rappel des objectifs du PLUI-hm de Caen la Mer :

- Respect des terres agricoles pour préserver notre souveraineté alimentaire
- Une politique de l'habitat respectueuse du cadre de vie
- Une prise en compte des modes de déplacements en cohérence avec la dynamique du territoire avec en particulier un accent mis sur les mobilités douces

- La prise en compte de l'environnement et du développement durable, des paysages et du patrimoine
- Le développement d'une économie diversifiée, innovante à fort potentiel
- Le développement d'une économie touristique liée au patrimoine et au tourisme vert

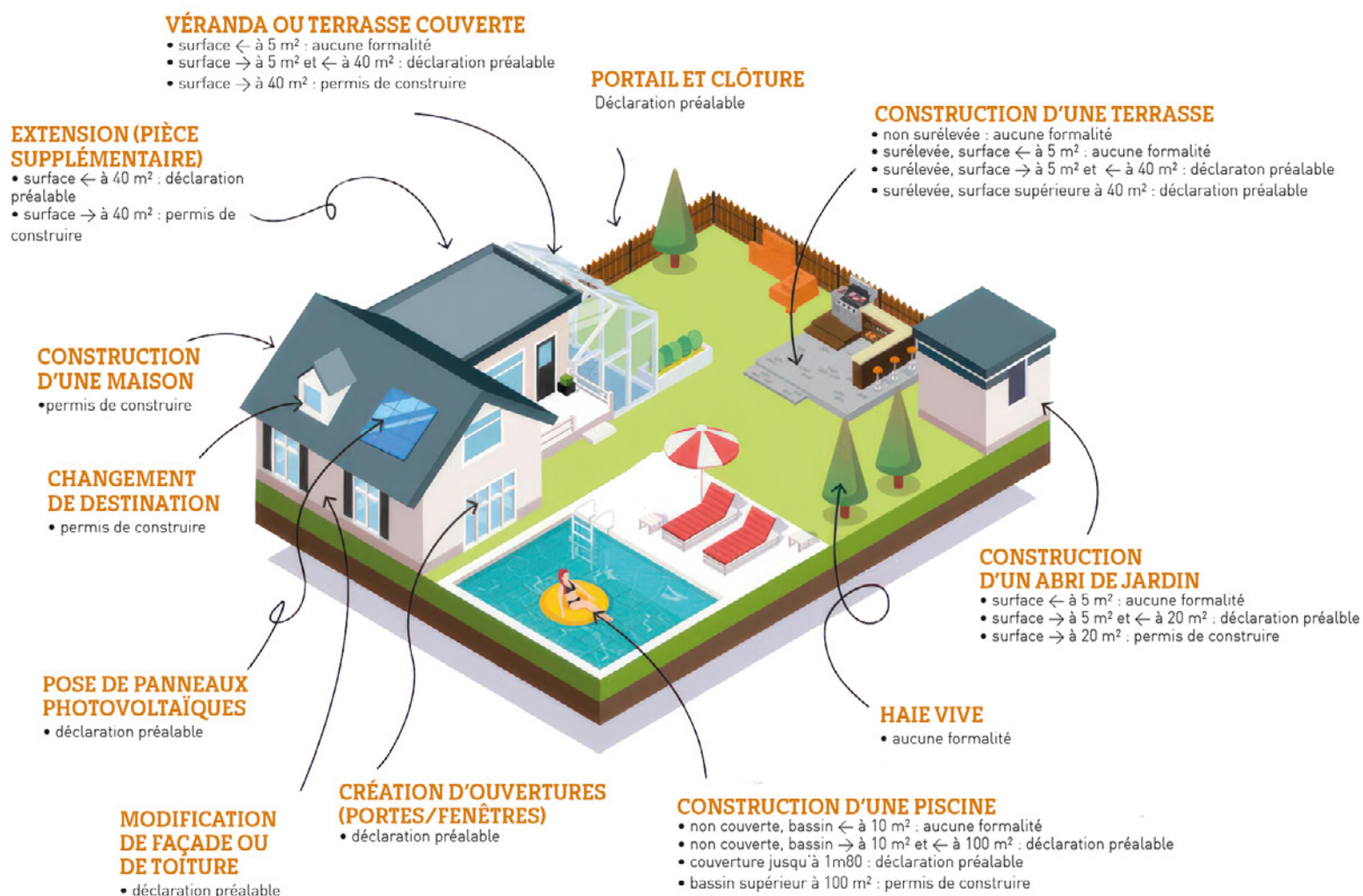
Objectif 1 : Travailler à une réduction, à l'échelle de la communauté urbaine, des terres qui étaient à urbaniser et qui sont de ce fait sanctuarisées pour l'agriculture. Cela représente en totalité 577 hectares. L'objectif est d'atteindre les 290 000 habitants à l'horizon 2040 soit 1650 logements de plus et 900 emplois créés. Les communes associées aux pôles comme Saint-Manvieu-Norrey ont droit à 12 % de ces logements. Nous devons, comme aujourd'hui à Norrey, avoir 25 logements à l'hectare. Ceci dans le but de préserver les terres agricoles mais aussi la ressource en eau. En effet, avec le réchauffement climatique et la montée des eaux, on assiste déjà à la salinisation de la zone de captage de Ouistreham, à terme ce seront toutes les zones de captage de la côte qui seront concernées. La zone de captage des bassins versants de la Thue et de la Mue est protégée par un horst mais l'eau du bassin caennais devra un jour être capable d'alimenter en eau la côte.

Le travail sur le PLU de Saint-Manvieu-Norrey fait suite à plusieurs rencontres avec le cabinet mandaté pour l'élaborer avec les services de Caen-la-Mer. Nous avons organisé aussi 3 séminaires urbanisme avec **Emmanuel Renard** qui est en charge de l'aménagement du territoire. Ceci nous a permis de nous projeter dans l'avenir et de faire un vrai travail à partir des données sur la commune.

Pour rappel : dans le mandat précédent, il a été voté notre statut de commune associée aux pôles (le nôtre étant Thue-et-Mue). Ceci nous laisse une certaine marge de manoeuvre mais nous contraint à moins construire.

Nous conservons des terres constructibles mais les constructions futures se feront par des divisions parcellaires dans la tâche urbaine

Mémo pour vos démarches d'urbanisme



existante. Nous avons rendu à l'agriculture les hectares prévus pour l'extension de Pétrole et synthèse et 2 hectares en sortie de Saint-Manvieu. Restent constructibles : le Colombier, la parcelle à côté du Lidl. Sur ces deux parcelles, nous avons des OAP, Orientation d'Aménagement et de Programmation : l'une pour du logement pour les seniors, la seconde pour une urbanisation mixte (artisanat / logement), les parcelles de Marcelet (acquises en 2023) et du cimetière restent constructibles et appartiennent à la commune. Il n'a pas été prévu, conformément à la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) et au SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) d'extension de la constructibilité sur d'autres parcelles agricoles.

La construction de 12 logements par an est prévue pour assurer le renouvellement urbain. C'est une moyenne (nous pouvons en construire plus en une fois mais ce seront autant de logements qu'on ne fera plus après car nous pourrions opposer ce chiffre aux aménageurs ce qui n'est pas le cas aujourd'hui). Mais il ressort des études que nous avons menées que si nous voulons assurer la pérennité de nos écoles et faire face à la baisse de la démographie qui s'annonce, nous devons construire des logements locatifs qui permettent le turn over. C'est l'un des objectifs du déménagement de l'école élémentaire : pouvoir créer du logement en cœur de bourg de Saint-Manvieu. Aujourd'hui, il n'y a pas de turn over, les gens qui s'installent à Saint-Manvieu-Norrey y restent.

Dans les grands principes est également affirmée la volonté :

- Pour l'agriculture, de préserver les secteurs à haute potentialité agronomique (ce qui est le cas des terres agricoles de Saint-Manvieu-Norrey), d'assurer le développement de l'activité autour du lin ainsi que les activités agroalimentaires ou les activités liées aux matériaux pour l'écoconstruction, favoriser les circuits courts.
- De développer la pratique du vélo, des transports collectifs et d'optimiser les déplacements automobiles et renforcer l'usage du train.
- La zone Ouest de l'aéroport ne fera plus partie du domaine aéroportuaire et a été classée pour permettre d'autres activités et notamment aussi favoriser l'implantation de panneaux

photovoltaïques. Bonne nouvelle pour les riverains, le nouveau délégataire vient de commencer le nettoyage de cette zone.

- Le PADD (Plan d'Aménagement de Développement Durable) prévoit de renforcer l'armature du territoire dans une logique de sobriété foncière et de valoriser les identités communales, d'accélérer la transition environnementale du territoire, d'organiser une réponse territorialisée aux besoins de logements pour tous, mais également d'atteindre le zéro artificialisation nette en 2050 (2011 à 2020 = consommation de 655 hectares, 2021 à 2030 = 380 hectares et de 2031 à 2040 = 205 hectares), de préserver la biodiversité et de restaurer la trame verte et bleue, de développer des services dans les centres bourgs, de poursuivre la rénovation énergétique des équipements et de favoriser la prévention des risques (inondations etc.), et de protéger la ressource en eau, de gérer le recyclage des déchets et permettre la production d'énergies renouvelables.



TRAVAUX POUR L'AMÉLIORATION DE NOS ÉQUIPEMENTS

Les travaux pour la réfection du city stade de Saint-Manvieu sont terminés. Une réparation est également prévue à Norrey. Nous déplorons que les deux équipements aient subi des dégradations volontaires : des départs de feu à Saint-Manvieu qui ont aggravé les dégâts causés par le temps et à Norrey, a priori, ce seraient des trottinettes.

Nous rappelons que le city stade de Norrey est mis à la disposition des écoles pendant le temps scolaire et donc ouvert hors temps scolaire. **Merci de ne pas laisser de déchets dans ces espaces.** Il est toujours désagréable pour les enseignants de la maternelle de trouver des canettes et autres objets le lundi matin.

SALLE OMNISPORTS DES 3 HAMEAUX

Suite à la découverte de légionellose sur les installations de plomberie, nous avons fait procéder à 2 chocs thermiques qui se sont révélés infructueux en juin. L'entreprise Viria nous a donc conseillé d'entreprendre des travaux pour que l'eau ne stagne plus dans les bras « morts » du réseau de distribution. Nous avons transmis le devis pour avis le 2 juillet dernier à Thue-et-Mue puisque c'est un petit investissement et qu'ils se sont engagés à partager à 50 % par convention. Nous n'avons eu la réponse que début septembre. Thue-et-Mue a fait don d'un frigo pour équiper la salle multi sports, frigo qui avait disparu du temps du SEEJ.



SALLE DE LA LONDE

Nous venons de faire changer les canalisations d'adduction d'eau potable alimentant la salle de La Londe car elles fuient et ne sont pas aux normes. L'entreprise nous a alerté sur le fait qu'il reste des tuyaux sous la salle possiblement défectueux un jour, à suivre donc...

La pompe à chaleur est tombée en panne fin décembre et nous nous excusons pour la gêne occasionnée. Le chauffagiste a dû commander les pièces défectueuses non stockées.

ÉCLAIRAGE DE NOS ÉGLISES

Une partie de l'éclairage de l'église de Saint-Manvieu a été refait. Cela a pris du temps car le système installé dans cette église ne se fait plus. L'électricien a donc dû installer de nouveaux éclairages pour un montant de 1 500 €.

Nous avons aussi demandé un devis au SDEC (Schéma de Développement de l'Espace Communautaire) pour refaire l'éclairage extérieur de l'église de Norrey. Le montant s'élève à 14 000 € dont 6 000 € à la charge de la commune.



Des nouvelles de l'étude menée pour la restauration de Notre Dame des Labours, nous avons remis en 2025 à la D.R.A.C, Direction Régionales des Affaires Culturelles, le dossier réalisé par l'architecte du patrimoine engagé pour déterminer les travaux nécessaires pour l'entretien de notre monument historique. Nous avons financé cette étude pour un montant de 60 000 €.

La DRAC nous demande une étude complémentaire avant d'accepter de financer les travaux. Sans leur accord, nous ne pourrions obtenir les financements nécessaires. Parmi les travaux les plus urgents, il faudrait rénover une des voûtes qui laisse passer des infiltrations d'eau et le grand vitrail qui présente des fragilités. L'architecte avait estimé ces travaux à 500 000 €. Si l'on veut réaliser tout ce qui est préconisé, il faut trouver 2,5 millions d'€.

Dans l'attente, un devis a été demandé à une entreprise de couverture afin de bâcher les zones d'infiltrations et de faire l'entretien des évacuations des eaux de pluie.

Si vous souhaitez faire un don pour la rénovation de l'église, contactez Marie Landron et l'association Les Pierres manoreyses. Il sera déductible de vos impôts, à hauteur de 66 %, via l'association.

LOTISSEMENTS

Lotissement les blés d'or II, Chemin Colette Marin-Catherine :

- La réalisation des aménagements de voirie a commencé en 2025. Les travaux seront terminés dès que les conditions climatiques le permettront.
- Lotissement rue du Village / rue Jeanne Marie de Gastebled : Les travaux de voirie commenceront dès que le dernier lot sera terminé.
- Lotissement rue des Moulineaux : Une première tranche devrait débuter en 2026 . Ce sont les parcelles situées en bordure de départementale. La rue des Moulineaux sera refaite par Caen-la-Mer quand les travaux du lotissement seront finis.

Nous allons travailler très prochainement à la sécurisation de la circulation dans ce secteur avec les services de Caen-la-Mer. Les services du Département nous ont d'ores et déjà demandé de mettre en sens unique la rue des Moulineaux.





COMMISSION SCOLAIRE

Pour être pleinement transparents, nous avons fait le choix de publier le compte-rendu des commissions scolaires à tous les parents d'élèves. Pour rappel, siègent en commission scolaire des élus, des parents d'élèves élus, la présidente de l'APE, les deux directeurs d'école et la responsable des services éducatifs, **Sandra Bayeux**. Ouvrir la commission à des non élus est un choix que nous avons fait après la reprise de la compétence scolaire. Ainsi, tous les acteurs de l'école sont mieux représentés qu'auparavant avec le SEEJ (Syndicat Éducation Enfance Jeunesse).

Nous rappelons qu'une commission a un rôle consultatif et qu'elle est là pour éclairer les décisions du conseil municipal. Les seuls éléments qui n'apparaîtront pas dans les comptes-rendus sont par conséquent les faits qui relèvent du secret professionnel (problèmes personnels rencontrés par les familles ou les agents) ou les décisions qui doivent d'abord être validées au conseil municipal.

PROJET DE REGROUPEMENT

Face aux fausses informations qui circulent sur ce projet voici quelques réponses :

Ce projet est-il le premier ?

D'autres projets ont été imaginés avant celui-ci. Ramener la maternelle à Saint-Manvieu mais cela supposait de supprimer les terrains de foot ou scolariser les enfants de la maternelle à Cheux (projet de 2014). L'équipe précédente a acheté un terrain à Norrey pour que l'école puisse être agrandie à cet endroit.

Qui a voté pour ce projet ?

Le projet actuel a été choisi en 2021 et décidé par les élus du SEEJ. L'équipe municipale l'a validé ensuite.

Qui a choisi le cabinet d'architectes qui gère le dossier ?

La commission appelle d'offres du SEEJ a

retenu le cabinet **Empreinte architecture** et son équipe, ce qui a ensuite été voté par les élus du SEEJ.

Pourquoi ce projet ?

Nous devons rénover les écoles car elles sont des passoires thermiques et énergétiques, les chauffages au fuel sont très vieux. Le décret tertiaire nous impose de réduire notre impact carbone avant 2030. Regrouper sur un seul site permettrait de réduire les coûts de fonctionnement. En 2021, nous avons comparé les coûts de fonctionnement des 2 écoles de Saint-Manvieu-Norrey et de celle de Cairon qui a le même nombre d'élèves que nous. Cairon avait un coût inférieur au nôtre d'environ 100 000 €. Deux cantines, deux garderies, deux sites à chauffer et à entretenir, cela coûte forcément plus cher. Les économies de fonctionnement sont demandées par les banquiers que nous avons consultés pour financer le projet. Sans économies, pas de financement. Ce qu'on ne peut d'ailleurs pas obtenir avec la rénovation des deux sites.

Avez-vous redimensionné le projet ?

Oui, à chaque étape nous faisons attention à ce que ce projet reste compris dans une enveloppe financière responsable. De plus, ce projet a été commencé avec le SEEJ. Mais nous savons depuis la dissolution que les 48 enfants (année scolaire 2025/2026) du Mesnil Patry quitteront peu à peu nos écoles. La baisse de la démographie nous oblige aussi à ne pas concevoir un projet surdimensionné. Le nouveau PLU nous contraindra aussi à moins construire. Une classe a déjà été fermée en 2025, une seconde fermera en 2026 côté maternelle. À ce jour, 17 enfants seulement sont inscrits pour la rentrée 2026 en petite section ce qui est loin du nombre requis pour maintenir une classe.

Pourquoi commencer par la salle espace rencontre et la cantine ?

En 2025, nous avons obtenu 25 % de financements pour la première phase des travaux alors qu'en 2024, nous pouvions prétendre à 40 %. Dans ces conditions, nous ne pouvons commencer par la construction

du neuf (moins subventionné). Dans ce cas, il faudrait augmenter fortement les impôts, ce qui n'est pas soutenable. Par contre, la rénovation de la salle espace rencontre (déjà très utilisée par les écoles) permettrait d'obtenir plus de subventions que ce soit du Conseil départemental ou de la CAF car notre objectif est de répondre à une demande des familles : avoir un centre de loisirs à Saint-Manvieu-Norrey pour accueillir les 48 enfants qui vont depuis 2024 à Rots. Ajouter une salle de motricité offrirait un espace supplémentaire aussi au Relais Petite Enfance, un peu à l'étroit pour accueillir les 22 assistantes maternelles de la commune et les enfants dont elles ont la garde. Aussi, nous craignons que dans un avenir proche, Rots n'ait plus la capacité d'accueillir nos enfants dans sa structure, au regard des lotissements en cours de construction dans leur commune.

Ce projet a-t-il été présenté aux enseignants ?

Il a même été construit avec eux lors des phases d'études sous gouvernance du SEEJ. Le positionnement du bâtiment de l'élémentaire à la place du city stade a été voulu par les enseignants qui souhaitent avoir une salle des maîtres commune pour pouvoir enfin travailler ensemble. Et si nous obtenons les financements pour la suite, nous les consulterons bien évidemment pour tout ce qui les concerne. L'inspection académique a d'ailleurs salué la qualité de ce projet ainsi que son intérêt pédagogique.

RESTAURATION SCOLAIRE

Nous avons fait le choix de changer de prestataire à la rentrée de septembre, suite à l'analyse du sondage réalisé auprès des parents d'élèves.

C'est la société **Atelier 144** qui s'est vue attribuer le marché, à l'issue d'une procédure d'appel d'offre public. Cette entreprise fournit également Rots et Carpiquet. La qualité est bien meilleure et le goût est dorénavant au rendez-vous. Le prestataire respecte la loi Egalim qui impose plus de produits locaux, bio ou issus de l'agriculture raisonnée dans les menus et qui permet aux agriculteurs d'avoir de meilleurs revenus.

Nous vérifions que les menus correspondent bien aux quantités livrées en pesant la nourriture et nous avons aussi initié une démarche pour peser les restes. Cela nous permettra d'orienter les choix des menus pour limiter le gaspillage alimentaire.

Le 23 janvier, des parents d'élèves élus ont été invités à partager les repas des enfants.

ESPACES VERTS

SERVICE ESPACES VERTS

Les agents de Caen la Mer ont réalisé un travail visant à entretenir différemment la commune pour favoriser le retour de la biodiversité.

Voici ce qui pourra prochainement être mis en oeuvre :

- Achat de fleurs plus résistantes à la sécheresse
- Végétalisation des cimetières pour en faciliter l'entretien
- Plantation de deux arbres en remplacement d'un arbre malade
- Moins de désherbage thermique
- Remplacement de certains massifs de la commune
- Test d'une machine pour désherber le chemin au LHR (Liant Hydraulique Routier)
- Entretien du terrain de foot avec un rouleur décompacteur
- Nouvelles modalités de passage pour la balayeuse

Nous remercions tout particulièrement l'équipe des agents de Caen la Mer de Saint-Manvieu-Norrey : **Stéphane, Guy et Bruno** pour le travail accompli pendant les intempéries de janvier.

Le CCAS a proposé une animation pour Halloween. Les monstres et les sorcières ont mis une ambiance du tonnerre avant de partir à la chasse aux bonbons.

Souvenir de la Boom d'Halloween où petits & grands, toujours effrayants, ont plaisir à se retrouver le temps d'un goûter et de quelques danses.

Nous avons offert et distribué 257 colis de Noël aux aînés de la commune. Ils ont été ravis de se retrouver autour d'un vin chaud à cette occasion.

Le repas des Anciens a été avancé cette année au **8 février**.

La commune a noué un partenariat avec Axa pour proposer une mutuelle avec des tarifs plus avantageux aux habitants. N'hésitez pas à contacter la mairie si vous souhaitez avoir des renseignements.

Contact :

✉ accueil@saintmanvieunorrey.fr



CAFÉ LECTURE

C'est avec appétit que les membres de la commission culture et les spectateurs ont accueilli l'association « Les voix des livres » dimanche 11 janvier 2026 à la salle Espace Rencontre. Nous avons hâte d'assister à ce moment de lecture à six voix de morceaux choisis de littérature sur le thème **À table !**

En effet, ce thème ne laisse pas indifférent ! C'est un sujet quotidien car vital, qui rassemble petits et grands donc convivial, parfois même festif ou non lorsque les personnes présentes abordent des sujets qui ne font pas l'unanimité !

L'une des nombreuses questions que l'on peut se poser : « La gourmandise est-elle encore un vilain défaut ou l'un des moteurs de l'existence humaine ? » Les auteurs choisis ont des styles très différents. Certains ont parcouru la Normandie, d'autres pas, certains sont contemporains, d'autres non, certains sont des poètes, d'autres écrivent en prose.

Parmi eux, entre autres, étaient cités **M. Proust, F. Rabelais**, bien sûr, mais aussi **C. Baudelaire, K. Blixen, N. Châtelet, E. Zola, E. Rostand, S. Beckett...**

De petits instants de musique ou de chanson ponctuaient les lectures. Des panneaux étaient présentés avec les biographies des auteurs pour mieux les situer, si besoin. La digestion fut bonne ! À la fin de ce moment, un café-goûter a été partagé.

Nous attendons, avec gourmandise, le prochain spectacle qui se prépare en secret !



ATELIER DE COUTURE SOLIDAIRE LOVELY SOLIDARITY

Un atelier couture solidaire s'est mis en place en octobre, pour créer des sacs, permettant de contenir les bouteilles drainantes des personnes atteintes de cancer. Ces sacs cousus par des bénévoles avec des tissus de récupération sont remis à une coordinatrice de l'association "Lovely solidarity" qui ensuite les distribue gratuitement dans les hôpitaux partenaires, aux personnes qui en ont besoin. Cet atelier est ouvert à toutes et à tous, qu'on sache coudre ou non. Le patron du sac, les consignes sont transmises par l'association. Il y a aussi la découpe à faire. Vous pouvez également nous offrir des tissus pour la confection.

Les deux ateliers ont permis de participer à une belle action, mais aussi de créer ou maintenir du lien social. 25 sacs et 4 pochettes ont été remis à l'association. **Osez vous joindre à nous !**

Contacts :

Clotilde LECERF : clecerf@saintmanvieuorrey.fr

Jocelyne VIEL : viel4jo@gmail.com

Coordinatrice : calvados-nord@lovelysolidarity.org

www.lovelysolidarity.org

ATELIER JEUX DE SOCIÉTÉ

Cet atelier était proposé une fois par mois de 15 h 30 à 17 h. On y apportait ses jeux pour partager et/ou en découvrir d'autres. Jusqu'à présent, il n'a pas rencontré son public, donc il ne sera peut-être pas reconduit ou il faudra peut-être essayer de nouveaux créneaux horaires.

Contact :

m.landron@saintmanvieuorrey.fr

www.saintmanvieuorrey.fr

ATELIER DE CONVERSATION ANGLAISE

Happy new year 2026 !

Cet atelier, animé par un couple franco-britannique **Catherine et David**, se poursuit au rythme d'une séance par mois environ dans une ambiance à la fois sérieuse, amicale et très conviviale.

Nous remercions les animateurs et nous souhaitons, à toutes et à tous, une belle et heureuse année 2026.

Contact :

m.landron@saintmanvieuorrey.fr

www.saintmanvieuorrey.fr



MILLÉNAIRE DE CAEN

Notre commune a été retenue pour intégrer le parcours culturel du Millénaire de Caen.

Ellande Jaureguiberry, ancien étudiant des Beaux-arts de Caen, qui a aujourd'hui une renommée internationale sur le marché de l'art a réalisé deux statues en céramique qui viennent orner le tympan de l'église Notre Dame des Labours. Ces céramiques font référence à tous les visages des gargouilles et autres statues que l'on découvre en déambulant dans l'église.



CHRONIQUE HISTORIQUE

Quelle famille de la région a, sans doute, financé, au Moyen-Âge, la construction d'une colonne ou d'une travée de l'église de Norrey en référence à Clovis ?

Nous avons été intrigués par ce message gravé dans la pierre d'un pilier important du choeur de l'édifice. Nous avons voulu le déchiffrer. Ce n'était pas facile compte tenu de l'usure typique des pierres médiévales au fil des siècles et des destructions subies du fait des bombardements de juin 1944. Heureusement, la reconstruction a été satisfaisante. Nous avons sûrement perdu quelques autres indices potentiellement précieux. Celui-ci l'est d'autant plus.

Voici donc la conclusion, très résumée, des hypothèses étudiées lors de l'analyse approfondie.

Ceci est une transcription corrigée :

HIC DE VATAESIES FUNDV APPETITE CLOQVE

- **DE VATAESIES** : « de Vataesii » signifiant « des Vataesii », nom de famille de clan ou de lieu
- **FUNDV** : il a ou ils ont fondé
- **APPETITE** : avec désir
- **CLOQVE** : Clodove (...) graphie normande pour le roi Clovis 1^{er} 466–511, 1^{er} roi franc baptisé, souvent invoqué dans les églises du Bessin

Traduction d'après le texte en latin reconstitué :

HIC de VATAESII fundavit appetitus Clodovech

- **Traduction littérale** : « Ici l'église (ou le lieu) a été fondé(e) par les Vataesii, avec le désir (spirituel) de Clovis »
- **Traduction plus fluide** : « Ici repose (ou fut fondée) l'oeuvre des Vataesii, par aspiration pieuse avec Clovis. »

SENS GLOBAL

Il s'agit probablement d'une dédicace ou épitaphe de fondation, courante sur les piliers ou murs d'églises normandes du Moyen-Âge. Elle commémore une famille ou un groupe (« Vataesii ») qui a financé ou construit (partiellement) l'édifice, sous l'inspiration spirituelle de Saint Clovis (canonisé localement dans les légendes franques). Le désir évoque une motivation.

SIGNIFICATION

Dans les églises médiévales, les colonnes de la nef symbolisent les apôtres ou les piliers de la foi. Une gravure ici pourrait marquer une dédicace par une famille locale « Vataesii » ou un hommage à une figure comme Clovis souvent associé à la christianisation des Francs, influente dans le Bessin (région franque avant la conquête normande).

L'emplacement sur une colonne principale renforce l'idée que les « Vataesii » étaient des acteurs locaux influents, mais pas nécessairement de haute noblesse.

HYPOTHÈSE

« Vataesii » pourrait dériver de « Vatte » (village près de Bayeux situé à environ 15 km de Norrey) ou d'un domaine « Vatat » (lié à Vada : gué).

Les familles normandes prenaient souvent le nom de leur terre. Les « Vataesii » pourraient être des seigneurs ou paysans aisés de ce secteur, actifs entre le X^e et le XIII^e siècle (période de reconstruction post-viking et pré-gothique).

Le Bessin, cœur du royaume franc avant 911 (Traité de St Clair-sur-Epte), vénérât Clovis comme un Saint local. Les donateurs de colonnes étaient souvent des chevaliers ou des marchands enrichis. Nous avons fait d'autres découvertes dans ce lieu, et pourrons faire d'autres recherches passionnantes.

Marie Landron

avec l'aide de Yohann Beaufil et de l'IA.

PAUL NIVOL : LE JEUNE CYCLISTE NORMAND QUI FORCE LE RESPECT

À seulement 18 ans, Paul Nivol confirme son ascension dans le cyclisme handisport.

Fin septembre 2025, il participait aux Championnats de France sur piste au Stab Vélodrome de Roubaix, sa deuxième participation après une 3^e place en 2024. Malgré un début de week-end délicat, le licencié de Torigny signe une prestation remarquable dans le scratch, où il se bat aux côtés du champion du monde MC2, Alexandre Léauté.

Un talent construit en famille ?

Le cyclisme, Paul le découvre à 13 ans avec son père et son oncle. Un baptême sur la piste de Saint-Quentin-en-Yvelines déclenche sa passion. Depuis, il s'est imposé comme un profil offensif, puncheur, capable de créer la course et d'assumer ses choix tactiques, malgré les contraintes liées à sa surdité.

Une saison 2025 solide

Victoire au Critérium Handisport de Longchamp, podium aux Championnats de France sur route, intégration en équipe de France sourd, puis un titre national sur home trainer en janvier 2026 : Paul enchaîne les performances et s'installe durablement parmi les espoirs tricolores.

Un quotidien exigeant

Derrière les résultats se cachent des réalités moins visibles : entraînements à concilier avec le lycée, météo normande peu clément, nombreux déplacements en France et mécénats devenus rares. Un parcours qui demande autant de volonté que de kilomètres.

Objectifs 2026

Junior 2 cette année, Paul vise un titre aux Championnats de Normandie sur piste valide, espère se distinguer au niveau national via les sélections départementales et régionales et ambitionne un quadruplé historique en handisport : piste, route, contre-la-montre

et home trainer. Il regarde déjà vers les Championnats d'Europe et du monde sourd 2027-2028.





FABRIQUER UN PIÈGE À FRELONS ASIATIQUES 100 % RÉCUP

La période de février à avril est cruciale pour intervenir en piégeant les futures reines... Et pourquoi pas, avec un piège à faire soi-même !

Le plus simple : vous prenez une bouteille d'eau en plastique, vous en découpez le haut ; vous mettez cette partie à l'envers de façon à avoir une sorte d'entonnoir. Ensuite, vous prenez une seconde bouteille que vous encastrez sur le dessus.

Quel appât ?

Les frelons asiatiques sont friands de **l'alcool et du sucre** (contrairement aux abeilles), quel que soit l'alcool et quel que soit le sucre (pas de miel, bien sûr, cela attirerait les abeilles...).

Vin blanc, bière, sirop de grenadine, cassis... à chacun son cocktail. Utilisez du panaché, l'efficacité est prouvée depuis de nombreuses années.

Où l'installer ?

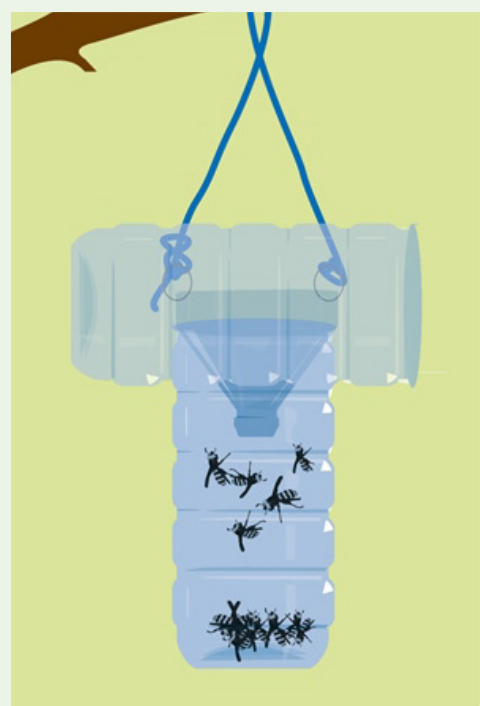
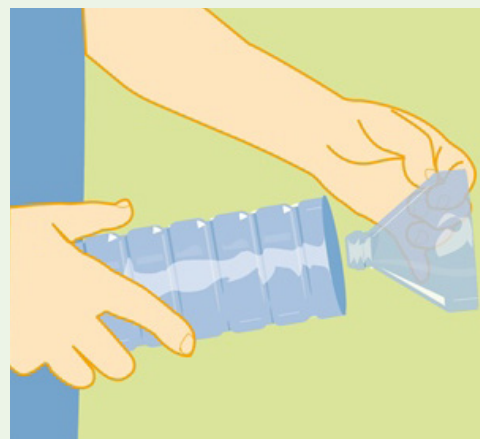
S'il reste un nid de frelons asiatiques de l'an passé dans votre jardin, commencez par là, car c'est ici que les fondatrices vont venir.

Selon la taille de votre jardin, placez un ou plusieurs pièges. Calez-les bien pour éviter qu'un animal ne les renverse. On peut les suspendre à un arbre ou les poser. Les nids primaires se développent à hauteur d'homme, d'enfant même (sous une table, le toit d'un garage, dans une haie...). Enfin, quand le liquide commence à être pâteux, c'est le moment de le changer.

Faites attention au nid !

Ne vous approchez jamais d'un nid habité : **le frelon présente un danger, surtout près de son nid**. Les nids peuvent se trouver dans des endroits protégés comme dans le garage, la cabane à outils, le rebord d'une véranda ou d'un balcon.

Si vous en observez un, **appelez la mairie pour le détruire**.





Rencontrez vos élus

Maire : Léonie Angot-Hastain

☎ 06 37 88 89 70 · ✉ maire@saintmanvieuxnorrey.fr

1^{er} adjoint : Fabrice Deroo

Intercommunalité, affaires générales & travaux

☎ 06 45 62 09 49 · ✉ f.deroo@saintmanvieuxnorrey.fr

2^{ème} adjointe : Clotilde Lecerf

Culture & communication

☎ 06 64 77 06 91 · ✉ c.lecerf@saintmanvieuxnorrey.fr

3^{ème} adjoint : Christophe Declomesnil

Finances, gestion des salles & associations

☎ 07 49 14 19 52 · ✉ c.declomesnil@saintmanvieuxnorrey.fr

4^{ème} adjointe : Barbara Jacquet-Grambec

Affaires sociales & jeunesse

☎ 07 49 19 74 94 · ✉ b.jacquet-grambec@saintmanvieuxnorrey.fr



AGENDA

MARS

14 mars

Soirée
bavaroise

15 et 22 mars

Élections
municipales

27 mars

Assemblée générale
Les Pierres manoreyses

MAI

29 mai

Chorale
Pierres en lumières

JUIN

4 au 7 juin

Accueil des allemands par
le Comité de jumelage

26 juin

Restitution de
l'atelier chant
Salle Espace Rencontre

SEPTEMBRE

19 et 20 septembre

Atelier vitrail
Journées Européennes
du Patrimoine

4 octobre

Soirée théâtre
Comité de jumelage



PUBLICATION

Directrice de la publication

Léonie Angot-Hastain

Rédactrice en chef

Clotilde Lecerf

Interviews, rédaction,
photographies

Léonie Angot-Hastain, Fabrice

Deroo, Clotilde Lecerf, Marie

Landron, Pixabay, Pexels

Conception & Réalisation

Pauline Dupont

Impression

Caen Repro | www.caenrepro.com

Imprimé sur papier recyclé